

ACCUEIL LOGEMENT TEMPORAIRE (A.L.T)

Porteur de l'action

COALLIA
6 rue Cadet de Charance
05000 Gap

Intervenants

NOM : MIRALLES Sophie
☎ 06.80.87.02.78
✉ sophie.miralles@coallia.org

PUBLIC CONCERNE

Toute personne majeure, avec ou sans enfant, en couple ou isolée, en difficultés multiples (économiques, familiales, de logement, de santé) relativement autonome, en situation régulière sur le territoire français, et ayant des ressources.

Pas d'accessibilité aux ménages à mobilité réduite.

MISSION

Procurer un hébergement temporaire et accompagner les ménages en vue d'accéder à un logement en leur nom propre.

OBJECTIFS

Héberger des ménages à titre temporaire dans des logements meublés et adaptés à la composition de la famille.

Accompagner et favoriser l'accès vers le relogement pérenne.

Effectuer un suivi budgétaire mensuel.

Soutenir dans un projet professionnel et social.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les personnes doivent s'engager à accepter un accompagnement social lié au logement, axé sur un projet de relogement, de réinsertion professionnelle et sociale.

PROFESSIONNELS IMPLIQUES

1 Educatrice spécialisée, 1 Directrice, 1 Chef de service, 1 Homme d'entretien

DUREE DE L'ACTION

La durée est de 6 mois renouvelable 1 fois.

PROCEDURE D'ORIENTATION

Dossier étudié et orienté par le SIAO

CAPACITE ET LIEU DE REALISATION

Le service A.L.T. met à disposition sur Gap et Veynes

- 4 T1
- 2 T2 (dont un avec mezzanine)
- 1 T3

ASPECT FINANCIER

Une caution est demandée à l'entrée dans l'hébergement : 150 € pour une personne seule et 250 € pour une personne avec enfant(s).

La participation financière du bénéficiaire :

X est sollicitée

X est obligatoire

Participation fixe

X En fonction des ressources

ne conditionne pas l'entrée

Ouverture des droits de l'APL :

OUI

X NON

Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite

OUI

X NON